

Les vides porteurs : ce que les manques urbains révèlent des sociétés citadines africaines. Une approche par les usages

Generative voids: what urban gaps reveal about African city life. A usage-based approach.

Auteur 1 : DIOP Papa Samba.

DIOP Papa Samba, (ORCID : 0009-0000-3568-2089, PhD en sciences économiques et de gestion, ingénieur en génie civil), UCAD / FASEG, Dakar, Sénégal

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur est cofondateur de SEN-SAPIENS SA (infrastructures d'eau, d'assainissement et de logement) et président de XAM-XAM Consulting (conseil stratégique). Ces sociétés n'ont ni financé ni orienté ce travail. Aucun autre conflit d'intérêts n'est signalé.

Pour citer cet article : DIOP .P S (2026) « Les vides porteurs : ce que les manques urbains révèlent des sociétés citadines africaines. Une approche par les usages », African Scientific Journal « Volume 03, Num 38 » pp: 001 – 026.



DOI : 10.5281/zenodo.23316480
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Les villes africaines sont souvent décrites par ce qui leur manque : équipements, logements adaptés, services, espaces publics. Cet article propose de regarder ces manques autrement. Il s'appuie sur la notion de « vide porteur », issue d'une longue pratique de l'aménagement à Dakar et développée dans l'ouvrage « Bâtir dans les vides ». Il soutient que nombre d'espaces dits vides sont en réalité habités par des usages, des arrangements et des savoirs que la planification ignore. La notion est mise en discussion avec les travaux sur l'informalité urbaine (Roy), sur les habitants comme infrastructure (Simone), sur l'empiètement discret des citoyens ordinaires (Bayat), sur la gestion des communs (Ostrom) et sur l'approche par les capacités (Sen). L'article propose une définition stabilisée — un écart entre ce qui existe et ce dont les habitants ont besoin, qui répond à un besoin réel et durable, est déjà investi par des usages ou des arrangements locaux et offre une possibilité de transformation reconnue comme légitime —, une typologie en quatre familles (spatiale, fonctionnelle, normative, temporelle) et une matrice de décision. Il expose surtout un dispositif d'enquête à méthodes mixtes, associant repérage par images, immersion ethnographique, entretiens, questionnaire auprès des ménages et ateliers de restitution, destiné à rendre le repérage des vides comparable d'une ville à l'autre. Six hypothèses de recherche sont formulées. L'enjeu est double : mieux comprendre la fabrique ordinaire des villes africaines, et éviter que l'action publique n'efface, en croyant « libérer » l'espace, des usages dont dépend la vie de nombreux ménages.

Mots clés : Vide porteur ; Informalité urbaine ; Usages ; Communs ; Capacités ; Enquête de terrain ; Méthodes mixtes ; Dakar ; Afrique.

Abstract

African cities are often described in terms of what they lack: facilities, suitable housing, services, public space. This article offers a different reading of these gaps. It builds on the notion of “generative voids” (vides porteurs), rooted in long-standing urban planning practice in Dakar and developed in the book “Bâtir dans les vides”. It argues that many so-called empty spaces are in fact filled with uses, arrangements and forms of knowledge that planning overlooks. The notion is discussed in relation to work on urban informality (Roy), people as infrastructure (Simone), the quiet encroachment of ordinary city dwellers (Bayat), the governance of the commons (Ostrom) and the capability approach (Sen). The article puts forward a stable definition — a gap between what exists and what residents need, which meets a real and lasting need, is already invested by local uses or arrangements, and offers a transformation opportunity recognised as legitimate. It also proposes a four-family typology (spatial, functional, normative, temporal) and a decision matrix. Above all, it sets out a mixed-methods research design combining image-based mapping, ethnographic immersion, interviews, a household survey and feedback workshops, designed to make the identification of voids comparable across cities. Six research hypotheses are put forward. The stakes are twofold: to better understand how African cities are made in everyday life, and to prevent public action from erasing, in the name of “clearing” space, uses on which many households depend.

Keywords: Generative voids; Urban informality; Uses; Commons; Capabilities; Fieldwork; Mixed methods; Dakar; Africa.

Liste des abréviations et acronymes

C1 à C3 : Conditions de qualification d’un vide porteur (besoin réel, investissement local, transformation légitime)

CSAO : Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest

F2 : Logement de deux pièces (une chambre et un salon)

FASEG : Faculté des sciences économiques et de gestion

GHI : Gouvernance humanitaire intégrée

H1 à H6 : Hypothèses de recherche n° 1 à 6

JOJ : Jeux olympiques de la jeunesse

MSGHI : Modèle systémique de gouvernance humanitaire intégrée

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONAS : Office national de l’assainissement du Sénégal

ORCID : Open Researcher and Contributor ID

SA : Société anonyme

SIGMOH : Système intégré de gouvernance et de management des organisations humanitaires

TGHI : Théorie de la gouvernance humanitaire intégrée

UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Introduction

Contexte : une marche à Ouakam

Il y a quelques années, lors d'une étude d'assainissement à Ouakam, sur la corniche ouest de Dakar, nous avons demandé à une dizaine de riverains de nous accompagner à pied dans leur quartier. Les plans dont nous disposions étaient récents. Ils indiquaient des parcelles, des voies, des réseaux. Ils ne disaient rien de ce que les habitants nous ont montré en une matinée. Il y avait là une cuvette où l'eau stagne chaque hivernage depuis des décennies, et un passage entre deux murs par lequel le ruissellement s'évacue de lui-même. Il y avait aussi un terrain que tout le monde croyait abandonné, et qui accueille chaque soir un petit marché de poisson. Ce que la carte présentait comme du vide était, en réalité, un espace plein de pratiques, de mémoire et de règles tacites (Diop, 2026).

Cette expérience, banale pour quiconque a travaillé dans les quartiers populaires d'une ville africaine, pose une question qui dépasse largement l'assainissement. Que voit-on, et que manque-t-on, lorsque l'on regarde une ville à partir de ce qui lui fait défaut ? Les rapports sur l'urbanisation du continent dressent, à juste titre, la liste des déficits : logements, équipements, services de base. L'OCDE et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest estiment que la population urbaine africaine pourrait doubler d'ici à 2050, pour atteindre environ 1,4 milliard de personnes (OCDE/CSAO, 2025). Face à de tels chiffres, la tentation est forte de répondre par la production rapide de plans, de zones nouvelles et de programmes standardisés. On construit alors plus vite que l'on ne regarde.

Sujet et question de recherche

Cet article part d'une intuition de praticien et cherche à la transformer en objet de recherche. L'intuition est la suivante : dans les villes africaines, les « vides » — terrains délaissés, interstices, besoins non satisfaits, règles inadaptées — sont rarement des absences pures. Ils sont souvent occupés, détournés, réinventés par les citoyens, et ils contiennent déjà une partie de leur propre réponse. Lorsque ces écarts répondent à un besoin réel et durable, sont déjà investis par des usages, des savoirs ou des arrangements locaux, et offrent une possibilité de transformation reconnue comme légitime, nous les appelons des **vides porteurs**. Cette définition, précisée en section 2.1, est la seule retenue dans l'ensemble de l'article.

Le sujet de cet article est donc le « vide » urbain dans les villes africaines — terrain, service, norme ou temporalité qui fait défaut —, envisagé non comme une simple absence à combler, mais comme un espace de pratiques et d'arrangements sociaux qu'il s'agit de repérer et de qualifier.

La question de recherche peut être formulée ainsi : comment repérer, décrire et qualifier, de manière rigoureuse et comparable, les vides urbains qui portent un potentiel de transformation, sans effacer les usages et les arrangements sociaux qui les font vivre ? Elle relève pleinement des sciences sociales. Elle interroge le regard des institutions sur la ville ordinaire, les rapports de pouvoir qui décident de ce qui compte comme « vide », et les capacités des habitants à produire eux-mêmes leur cadre de vie.

Objectifs et apports attendus

L'objectif général de cet article est de transformer une intuition de praticien en objet de recherche observable : définir de manière stable la notion de vide porteur, et proposer les moyens de la repérer de façon rigoureuse et comparable. Cet objectif se décline en trois objectifs spécifiques. D'abord, inscrire la notion de vide porteur dans un dialogue explicite avec les grands cadres des études urbaines et du développement, au premier rang desquels les travaux d'Ananya Roy, d'AbdouMalik Simone, d'Asef Bayat, d'Elinor Ostrom et d'Amartya Sen. Ensuite, en proposer une définition, une typologie et une matrice de décision. Enfin — et c'est sans doute l'apport le plus utile pour la recherche —, décrire un dispositif d'enquête à méthodes mixtes qui permette de passer du coup d'œil du praticien à une démarche reproductible.

Statut des matériaux

Le lecteur doit savoir d'où parle l'auteur. Les exemples cités proviennent de plus de trois décennies de pratique de l'aménagement, de l'eau et de l'assainissement au Sénégal, rapportées dans « Bâtir dans les vides » (Diop, 2026). Ils ont une valeur d'illustration, pas de preuve. C'est précisément pour cette raison que l'article consacre une large place à la méthode d'enquête : il s'agit de soumettre ces intuitions à l'épreuve du terrain, selon les règles de l'enquête en sciences sociales, plutôt que de les présenter comme acquises. Cet article ouvre une série de quatre ; les suivants traitent de la posture des ingénieurs, de l'appropriation des ouvrages publics et de l'usage effectif des villes nouvelles.

Structure de l'article

L'article est organisé en six sections. La première présente le cadre théorique, confronte de manière critique les six traditions mobilisées et identifie les lacunes de la littérature. La deuxième établit la définition stabilisée du vide porteur, en propose une typologie en quatre familles et l'illustre par l'exemple du logement social. La troisième décrit le dispositif d'enquête à méthodes mixtes et ses critères de qualité. La quatrième présente une matrice de décision pour l'action publique et l'applique, à titre illustratif, au terrain de Ouakam. La cinquième formule six hypothèses de recherche. La sixième discute les apports et les limites de la notion et ouvre des pistes de recherche, avant la conclusion.

1. Cadre théorique : les vides urbains au regard des sciences sociales

Le « vide » n'est pas une catégorie neutre. Ce qui apparaît vide sur un plan peut être plein pour celui qui y vend, y passe ou y joue. Plusieurs traditions des sciences sociales aident à penser cet écart. Nous en retenons six, en commençant par celles qui ont été forgées à partir des villes du Sud.

1.1. Penser la ville depuis le Sud : l'informalité selon Ananya Roy

Ananya Roy a profondément renouvelé la manière de penser l'informalité urbaine. Contre l'idée d'un secteur informel marginal, extérieur à l'ordre urbain, elle la décrit comme un **mode de production de l'espace**, présent jusque dans les décisions de l'État lui-même, qui choisit ce qu'il tolère, régularise ou détruit (Roy, 2005). Elle invite les planificateurs à abandonner une posture de correction pour une posture de compréhension. Elle soutient aussi que l'incapacité de certains États à « planifier » leurs villes tient moins à un manque de moyens qu'à la manière dont l'informalité sert des intérêts multiples (Roy, 2009). Plus largement, elle plaide pour des théories urbaines élaborées à partir des villes du Sud, et non importées des métropoles du Nord (Roy, 2011).

Pour notre propos, l'apport est décisif : ce qui est qualifié de « vide » ou d'« occupation anarchique » relève souvent d'une décision de classement, et non d'une propriété de l'espace. Le vide est aussi une catégorie politique.

1.2. Les habitants comme infrastructure : AbdouMaliq Simone

AbdouMaliq Simone a proposé, à partir de Johannesburg, l'idée de « people as infrastructure » : là où les réseaux formels font défaut, ce sont les relations, les complémentarités et les arrangements entre citoyens qui assurent la circulation des biens, des services et des opportunités (Simone, 2004a). Dans « For the City Yet to Come », il montre, à partir de plusieurs villes africaines dont Dakar, comment la vie urbaine s'organise dans l'incertitude, par des combinaisons provisoires et sans cesse renégociées (Simone, 2004b).

Cette perspective éclaire directement les vides porteurs. Un terrain apparemment inoccupé peut être le support d'une infrastructure humaine invisible : un point de rencontre, un lieu d'échange, un relais d'information. L'effacer, c'est parfois couper une ligne de vie.

1.3. L'empiètement discret et le commerce de rue

Asef Bayat a décrit le « quiet encroachment of the ordinary », l'empiètement discret des gens ordinaires. Il désigne ainsi l'avancée lente, silencieuse et persistante des citoyens ordinaires sur l'espace public et sur les services. Il ne s'agit pas d'un mouvement organisé, mais d'une somme de gestes individuels de survie et d'amélioration (Bayat, 2000). Dans le contexte africain, les travaux d'Alison Brown, Michal Lyons et Ibrahima Dankoko ont montré, en s'appuyant

notamment sur Dakar, que les commerçants de rue construisent des formes de citoyenneté et de prise de parole urbaine à travers leur occupation de l'espace (Brown, Lyons, & Dankoco, 2010). Ilda Lindell a souligné la diversité des organisations collectives des travailleurs informels africains et leur rôle dans la négociation de l'accès à la ville (Lindell, 2010).

Ces travaux ont une portée très actuelle. À l'approche des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar, prévus du 31 octobre au 13 novembre 2026, les autorités sénégalaises ont multiplié les opérations de « libération » de l'espace public à Dakar, Pikine, Guédiawaye et Saly. Le ministre de l'Intérieur a lui-même reconnu que ces opérations sont souvent suivies de réinstallations. Du point de vue des sciences sociales, ces retours ne sont pas un simple problème d'autorité : ils signalent que l'espace dégagé répondait à un besoin que rien d'autre n'a satisfait.

1.4. Le vide comme bien commun : l'apport d'Elinor Ostrom

Elinor Ostrom a montré que des communautés peuvent gérer durablement des ressources partagées, sans recourir ni à la privatisation ni à la seule autorité de l'État. Cela suppose que certaines conditions soient réunies : des limites claires, des règles adaptées au contexte, la participation des usagers à l'élaboration des règles, une surveillance par les intéressés, des sanctions graduées et des mécanismes locaux de résolution des conflits (Ostrom, 1990). Elle a ensuite analysé la diversité des institutions qui encadrent ces arrangements (Ostrom, 2005).

Bien des vides porteurs fonctionnent comme des **communs de fait** : une placette où se tient un marché du soir, un terrain de football improvisé, une berge où l'on lave le linge. Leur usage repose sur des règles tacites que nul n'a écrites mais que chacun connaît. La grille d'Ostrom permet de décrire ces règles, d'en évaluer la solidité et de comprendre ce qui se perd lorsque l'on intervient sans les connaître.

1.5. Ce que le vide fait aux capacités : l'apport d'Amartya Sen

Amartya Sen invite à juger le développement non à la quantité de biens disponibles, mais à l'étendue des libertés réelles — les « capacités » — dont disposent les personnes pour mener la vie qu'elles ont des raisons de valoriser (Sen, 1999). Entre la ressource et ce que l'on parvient à en faire interviennent des facteurs de conversion, personnels, sociaux et environnementaux (Robeyns, 2005).

Cette distinction éclaire la famille des vides fonctionnels et normatifs. Une école existe, mais elle est trop loin pour les filles du quartier ; un logement social existe, mais il est conçu pour un couple alors que la famille accueille trois générations. Dans les deux cas, la ressource est là, la capacité ne l'est pas. C'est dans cet écart entre ressource et capacité que se situent les vides

fonctionnels et normatifs ; ils deviennent des vides porteurs lorsqu'ils remplissent les trois conditions de la définition (section 2.1).

1.6. Les terrains vacants des villes du Nord

Il existe enfin une littérature abondante sur les terrains vacants, mais elle porte surtout sur les villes nord-américaines et européennes. Ann Bowman et Michael Pagano ont montré l'ampleur des terrains vacants dans les villes des États-Unis et leur potentiel stratégique (Bowman & Pagano, 2004). Ignasi de Solà-Morales a forgé la notion de « terrain vague » pour désigner ces espaces indéterminés, porteurs de possibles (Solà-Morales, 1995). Jeremy Németh et Joern Langhorst ont plaidé pour une lecture des terrains vacants comme ressources plutôt que comme problèmes (Németh & Langhorst, 2014).

Ces travaux sont utiles, mais leur contexte diffère profondément. Dans les villes du Nord, le vide naît le plus souvent du déclin industriel ou démographique ; il est réellement vacant. Dans les villes africaines en forte croissance, le vide est presque toujours **saturé d'usages**. Transposer sans précaution les outils conçus pour les premières reviendrait à manquer l'essentiel des secondes.

1.7. Confronter les cadres : convergences et tensions

Ces traditions ne s'additionnent pas sans frottements. Les confronter permet de préciser ce que la notion de vide porteur leur emprunte et ce qu'elle leur refuse.

Une première tension oppose Roy à Ostrom. Les principes d'Ostrom supposent des limites claires et des usagers identifiables (Ostrom, 1990). Roy montre au contraire que ces limites sont produites par l'État, qui décide de ce qu'il tolère et de ce qu'il détruit (Roy, 2005). Appliquer la grille d'Ostrom sans cette lecture politique reviendrait à naturaliser des frontières contestées. Nous retenons donc la grille d'Ostrom pour décrire les règles, en lui posant la question de Roy : qui a tracé ces limites, et au profit de qui ?

Une deuxième tension sépare Sen de Simone. L'approche par les capacités raisonne d'abord à l'échelle de la personne (Sen, 1999), et ses commentateurs ont souligné la difficulté d'y intégrer les structures collectives (Robeyns, 2005). Simone place au contraire au centre les relations et les combinaisons entre citoyens (Simone, 2004a). La notion de vide porteur articule les deux : le besoin s'apprécie au niveau des ménages, mais la capacité d'y répondre est souvent collective.

Une troisième tension concerne la valorisation de l'informel. Bayat insiste sur l'inventivité des citoyens ordinaires (Bayat, 2000), et Turner sur les vertus de l'habitat façonné par ses habitants (Turner, 1976). Mais la critique de Turner a montré que l'auto-construction peut aussi transférer aux pauvres des coûts que l'État ne prend plus en charge (Burgess, 1978). Vanessa Watson

rappelle de son côté que la planification héritée continue d'exclure les pauvres des villes africaines (Watson, 2009). Le vide porteur ne doit donc pas devenir un éloge de la débrouille : la condition de légitimité de la transformation sert précisément de garde-fou.

Enfin, la littérature du Nord sur les terrains vacants (Bowman & Pagano, 2004 ; Németh & Langhorst, 2014) et la notion de terrain vague (Solà-Morales, 1995) partagent avec la nôtre l'idée que le vide est une ressource. Elles en diffèrent par le diagnostic : vacance par déclin au Nord, saturation d'usages au Sud. Le Tableau N°1 récapitule ces confrontations.

Tableau N°1 : Confrontation critique des cadres théoriques

Cadres confrontés	Convergence	Tension	Position retenue
Roy / Ostrom	L'espace partagé obéit à des règles	Limites supposées claires ou limites produites par l'État	Décrire les règles avec Ostrom ; interroger leur tracé avec Roy
Sen / Simone	Le manque se mesure à ce que l'on peut faire	Échelle individuelle ou infrastructure relationnelle	Besoin apprécié par ménage ; réponse souvent collective
Bayat, Turner / Burgess, Watson	Les citadins produisent la ville	Inventivité populaire ou transfert des coûts vers les pauvres	La condition de légitimité (C3) comme garde-fou
Terrains vacants du Nord / villes du Sud	Le vide comme ressource	Vacance par déclin ou saturation d'usages	Des outils adaptés à des vides habités

Source : élaboration de l'auteur à partir de la littérature citée.

1.8. Ce qui manque encore

Le Tableau N°2 résume ce que chaque tradition apporte et ce qu'elle laisse en suspens.

Tableau N°2 : Ce que les sciences sociales apportent à l'analyse des vides urbains

Tradition	Apport principal	Limite pour notre objet	Ce que nous en retenons
Informalité urbaine (Roy, 2005, 2009, 2011)	L'informalité comme mode de production de l'espace ; le vide comme catégorie politique	Cadre d'interprétation, peu d'outils de repérage	Interroger qui décide de ce qui est « vide »
Habitants comme infrastructure (Simone, 2004a, 2004b)	Les relations entre citadins comblent les manques des réseaux	Difficile à observer de façon systématique	Chercher les infrastructures humaines invisibles

Tradition	Apport principal	Limite pour notre objet	Ce que nous en retenons
Empiètement discret, commerce de rue (Bayat, 2000 ; Brown et al., 2010 ; Lindell, 2010)	Les citoyens ordinaires transforment l'espace par petites avancées	Centré sur le conflit avec l'État	Lire les réinstallations comme des signaux de besoin
Communs (Ostrom, 1990, 2005)	Conditions d'une gestion durable des ressources partagées	Peu appliqué aux espaces urbains africains	Décrire les règles tacites des vides occupés
Capabilités (Sen, 1999 ; Robeyns, 2005)	Distinction entre ressource et liberté réelle d'usage	Rarement mobilisé à l'échelle du quartier	Situer le vide dans l'écart entre ressource et usage
Terrains vacants du Nord (Bowman & Pagano, 2004 ; Németh & Langhorst, 2014)	Le vide comme ressource stratégique	Contexte de déclin, vide réellement vacant	Adapter les outils à des vides saturés d'usages

Source : élaboration de l'auteur.

Au terme de ce parcours, une lacune apparaît nettement. Les sciences sociales ont beaucoup appris sur la manière dont les citoyens africains fabriquent leur ville. Elles ont moins outillé ceux qui doivent décider, dans une mairie ou un service technique, de ce qu'il faut faire d'un espace donné. Il manque un **protocole de repérage** qui permette de distinguer un espace réellement disponible d'un espace déjà approprié, et de qualifier ce qu'un vide « porte ». Il manque aussi une **base comparative** : les études de cas sont nombreuses, mais elles ont rarement été conduites avec des instruments communs, ce qui empêche de comparer Dakar, Abidjan ou Bamako. Il manque enfin une **évaluation** : nous ne savons pas mesurer ce que la prise en compte des usages change au devenir d'un lieu. C'est à ces trois lacunes que la suite de l'article tente de répondre.

2. Le vide porteur : définition et typologie

2.1. Une définition de travail

Nous appelons **vide porteur** un écart, observable dans l'espace ou dans l'organisation de la ville, entre ce qui existe et ce dont les habitants ont besoin, lorsque cet écart remplit trois conditions. Il correspond à un besoin réel et durable (C1). Il est déjà investi, au moins partiellement, par des usages, des savoirs ou des arrangements locaux (C2). Il offre enfin une possibilité de transformation que les intéressés peuvent reconnaître comme légitime (C3).

Cette définition est la seule retenue dans l'ensemble de l'article. Elle distingue deux niveaux. Le **vide**, au sens large, désigne tout écart entre ce qui existe et ce dont les habitants ont besoin. Le **vide porteur** est un vide qui satisfait simultanément les trois conditions C1, C2 et C3. Un vide qui ne les remplit pas toutes reste un vide ; il n'est pas « porteur ». Le Tableau N°3 précise, pour chaque condition, les indicateurs qui permettent de l'observer et les cas qu'elle exclut.

Tableau N°3 : Définition stabilisée du vide porteur : conditions, indicateurs et exclusions

Condition	Contenu	Indicateurs d'observation	Ce qui est exclu
C1. Besoin réel et durable	Un manque ressenti par les habitants, qui persiste dans le temps	Besoins déclarés au questionnaire ; récurrence dans les entretiens	Manque ponctuel ou supposé par le seul planificateur
C2. Investissement local préalable	Usages, savoirs ou arrangements déjà présents sur le lieu	Relevés d'usages ; règles tacites décrites ; récits des riverains	Espace réellement inutilisé et sans enjeu social
C3. Transformation légitime	Possibilité d'évolution jugée acceptable par les intéressés	Avis exprimés en entretien et lors de l'atelier de restitution	Usage dangereux, injuste ou imposé par les plus forts
Vide porteur	C1, C2 et C3 réunies	Convergence de l'observation, de la parole et de la mesure	Vide qui ne remplit pas les trois conditions

Source : élaboration de l'auteur.

La définition écarte deux contresens. Le vide porteur n'est pas un simple terrain libre : un espace qui ne répond à aucun besoin et ne fait l'objet d'aucun usage n'est pas « porteur » au sens retenu ici. Il n'est pas non plus une invitation à tout régulariser : certains usages sont dangereux ou injustes, et la reconnaissance d'un vide n'empêche pas de le transformer. La notion désigne un **point d'attention**, pas une doctrine.

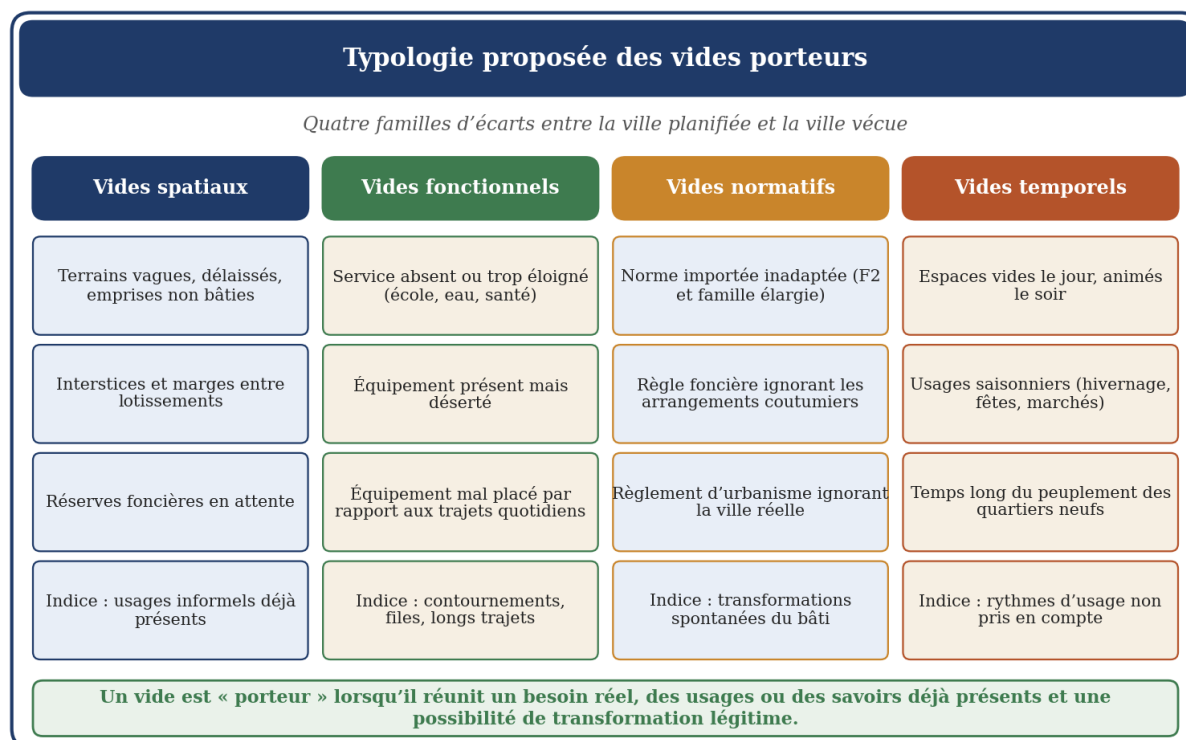
2.2. Quatre familles de vides

L'ouvrage dont cet article est issu distingue plusieurs formes de vides, que nous regroupons en quatre familles (Figure N°1). Ces familles classent les vides selon leur nature ; la qualification de « porteur » dépend, quelle que soit la famille, des trois conditions de la définition.

Les **vides spatiaux** sont les plus visibles : terrains vagues, délaissés, interstices entre lotissements, réserves foncières en attente. Les **vides fonctionnels** désignent l'absence, l'éloignement ou la désertion d'un service : une école trop loin, un marché couvert que les commerçants refusent d'occuper, un équipement placé à l'écart des trajets quotidiens. Les **vides normatifs** naissent d'une règle inadaptée : une norme de logement importée, une règle foncière

qui ignore les arrangements coutumiers, un règlement d'urbanisme qui ne connaît pas la ville réelle. Les **vides temporels**, enfin, rappellent que l'espace urbain change selon l'heure et la saison : vide le jour, une place devient marché le soir ; inutilisé en saison sèche, un terrain sert de bassin pendant l'hivernage.

Figure N°1 : Typologie proposée des vides porteurs : quatre familles



Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides » et de la littérature citée.

Le Tableau N°4 complète la Figure N°1 : il associe à chaque famille l'indice d'appropriation à rechercher et le cadre théorique qui l'éclaire.

Tableau N°4 : Les quatre familles de vides : nature, exemples et indices d'appropriation

Famille	Ce qui fait défaut	Exemples	Indice d'appropriation	Cadre théorique principal
Spatiale	Un espace aménagé ou affecté	Terrains vagues, interstices, réserves foncières en attente	Usages informels déjà présents	Roy ; Simone ; Ostrom
Fonctionnelle	Un service accessible	École trop éloignée ; équipement déserté ou mal placé	Contournements, files, longs trajets	Sen
Normative	Une règle adaptée	Logement F2 pour familles élargies ; règle foncière ignorant le coutumier	Transformations spontanées du bâti	Sen ; Turner

Famille	Ce qui fait défaut	Exemples	Indice d'appropriation	Cadre théorique principal
Temporelle	Une prise en compte des rythmes	Place vide le jour, marché le soir ; terrain inondé en hivernage	Rythmes d'usage non pris en compte	Simone ; Bayat

Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides » et de la littérature citée.

2.3. Un exemple : le logement social et la famille élargie

L'exemple le plus parlant, dans le cas sénégalais, est sans doute celui du logement dit social. Pendant longtemps, l'offre publique et parapublique s'est organisée autour d'appartements de type F2 — une chambre et un salon —, conçus pour un ménage nucléaire et souvent hors de portée des ménages visés. Or la maisonnée sénégalaise accueille fréquemment plusieurs générations, des parents de passage, des enfants confiés. Le vide n'était donc pas l'absence de logements, mais l'absence de logements adaptés aux formes familiales réelles (Diop, 2026).

Cet exemple montre que le vide normatif se lit d'abord dans les pratiques : extensions spontanées, cloisons ajoutées, cours couvertes, pièces louées pour compenser le coût. Ces transformations, souvent qualifiées d'irrégulières, sont des indices. Elles disent l'écart entre la norme et la vie, et elles indiquent déjà la direction d'une réponse : des typologies plus généreuses, évolutives, pensées pour la cohabitation. On retrouve ici, sur un terrain africain, l'intuition de John Turner selon laquelle l'habitat fonctionne mieux lorsque les habitants peuvent le façonner (Turner, 1976).

3. Méthode d'enquête

Une notion n'a de valeur scientifique que si l'on peut l'observer selon des procédures explicites, que d'autres chercheurs pourront reprendre, discuter et contester. Cette section décrit le dispositif que nous proposons pour repérer et qualifier les vides porteurs. Il n'a pas encore été mis en œuvre dans sa totalité ; il est présenté ici comme un protocole, en vue de sa discussion et de son application.

3.1. Une posture : l'enquête de terrain

Le dispositif s'inscrit dans la tradition de l'enquête de terrain en socio-anthropologie, telle que l'a formalisée Jean-Pierre Olivier de Sardan à partir de terrains africains. Elle repose sur une présence prolongée, sur la combinaison de l'observation, de l'entretien et du recensement, sur l'attention aux points de vue des différents acteurs et sur une exigence de « rigueur du qualitatif » (Olivier de Sardan, 2008). Il emprunte aussi aux guides classiques de l'enquête de terrain la discipline du journal de terrain et le souci de la réflexivité (Beaud & Weber, 2010). Il combine

enfin ces outils qualitatifs avec une mesure quantitative, dans une logique de méthodes mixtes (Creswell & Plano Clark, 2018).

3.2. Les terrains

Nous proposons de travailler dans trois ou quatre quartiers contrastés de l'agglomération dakaroise : un quartier ancien et dense, un quartier populaire de la banlieue, un quartier d'urbanisation récente en périphérie, et, si possible, un quartier de ville nouvelle. Une seconde ville, Abidjan ou Bamako, permettrait d'éprouver la portée comparative de la typologie. Ce choix vise la diversité des situations plutôt que la représentativité statistique.

3.3. Cinq étapes

Le dispositif s'organise en cinq étapes, résumées par la Figure N°2.

Le **repérage** croise les images satellitaires, les plans et les données de recensement pour identifier des sites candidats. Il produit une première liste, volontairement large. L'**immersion** consiste à passer deux à trois semaines dans chaque quartier : observation des usages selon l'heure et le jour, marches commentées avec des habitants — la méthode qui nous avait tant appris à Ouakam —, tenue d'un carnet de terrain. Les **paroles d'habitants** sont recueillies par des entretiens semi-directifs et des groupes de discussion, en veillant à entendre des voix diverses : commerçantes et commerçants, femmes, jeunes, notables, agents municipaux. La **mesure** repose sur un questionnaire administré aux ménages riverains de chaque site, portant sur les usages, les besoins non satisfaits et les attentes. La **restitution**, enfin, réunit habitants et représentants de la mairie pour valider ou contester les interprétations ; les désaccords sont consignés, car ils renseignent sur les rapports de pouvoir autour du lieu.

Figure N°2 : Dispositif d'enquête proposé pour repérer les vides porteurs



Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides » et de la littérature citée.

Le Tableau N°5 précise les instruments, les publics et les modes d'analyse de chaque étape.

Tableau N°5 : Instruments d'enquête, publics et modes d'analyse

Étape	Instruments	Publics et échantillon	Analyse
Repérage	Images satellitaires, plans, données de recensement	Ensemble du quartier ; 20 à 30 sites candidats	Cartographie, typologie provisoire
Immersion	Observation directe, marches commentées, carnet de terrain	Usagers présents sur chaque site, à différentes heures	Relevés d'usages ; codage des notes
Paroles d'habitants	Entretiens semi-directifs, groupes de discussion	25 à 35 entretiens et 4 à 6 groupes par quartier ; échantillon raisonné	Analyse thématique
Mesure	Questionnaire standardisé	Ménages riverains tirés au hasard autour de chaque site	Statistiques descriptives et explicatives
Restitution	Atelier de validation	Habitants, commerçants, élus, services techniques	Confrontation des interprétations

Source : élaboration de l'auteur.

3.4. Analyse et triangulation

Les entretiens et les notes de terrain sont analysés par codage thématique, selon une démarche explicite et documentée (Braun & Clarke, 2006), en laissant une place aux catégories qui émergent du terrain plutôt qu'en les imposant d'avance (Glaser & Strauss, 1967). Les données du questionnaire sont traitées statistiquement. La règle de décision repose sur la triangulation des sources (Denzin, 1978) : un site n'est qualifié de vide porteur que si l'observation, la parole des habitants et la mesure convergent sur chacune des trois conditions de la définition (C1 à C3). Lorsqu'elles divergent, le désaccord est lui-même analysé.

3.5. Réflexivité

L'auteur est un praticien qui a longtemps conçu et conduit des projets dans les quartiers qu'il propose d'étudier. Cette proximité est une ressource — elle donne accès aux acteurs et aux archives de projets — mais aussi un risque : celui de ne voir que ce que l'on s'attend à voir. Le dispositif y répond de trois manières : l'association de chercheurs extérieurs aux projets, la tenue d'un journal réflexif, et la restitution systématique aux habitants, qui peuvent contredire les interprétations.

3.6. Éthique

L'enquête porte sur des espaces souvent occupés sans titre, par des personnes vulnérables, dans un contexte où des opérations de déguerpissement peuvent avoir lieu. Ce contexte impose des précautions particulières : consentement éclairé, anonymisation stricte, absence de transmission de données nominatives aux autorités, et engagement à ne pas faire de l'enquête un instrument de repérage en vue d'expulsions. Ces engagements doivent être formalisés avant le début du terrain.

3.7. Critères de qualité et de validité du dispositif

La rigueur du dispositif repose sur des critères explicites, fixés avant l'entrée sur le terrain. Ils portent sur la validité de construit, la validité interne, la fiabilité des qualifications, la saturation des données, la transférabilité des résultats et la réflexivité du chercheur. Le critère de fiabilité est directement relié à l'hypothèse H3 : deux enquêteurs qualifient indépendamment chaque site, et leur accord est mesuré par le coefficient kappa, un accord au moins substantiel ($\kappa \geq 0,60$) étant exigé (Landis & Koch, 1977). Le Tableau N°6 récapitule ces critères.

Tableau N°6 : Critères de qualité et de validité du dispositif d'enquête

Critère de qualité	Exigence retenue	Moyen de contrôle
Validité de construit	Les trois conditions C1 à C3 sont observées séparément	Indicateurs du Tableau N°3 renseignés pour chaque site
Validité interne	Une qualification ne repose jamais sur une seule source	Triangulation observation / parole / mesure (Denzin, 1978)
Fiabilité	Deux enquêteurs qualifient indépendamment chaque site	Coefficient kappa $\geq 0,60$, seuil d'un accord substantiel (Landis & Koch, 1977)
Saturation	Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce qu'ils n'apportent plus d'usage nouveau	Journal de codage (Glaser & Strauss, 1967)
Transférabilité	Quartiers contrastés et seconde ville	Comparaison Dakar / Abidjan ou Bamako
Réflexivité	Contrôle des biais liés à la position de l'auteur	Chercheurs extérieurs ; journal réflexif ; restitution

Source : élaboration de l'auteur à partir de la littérature citée.

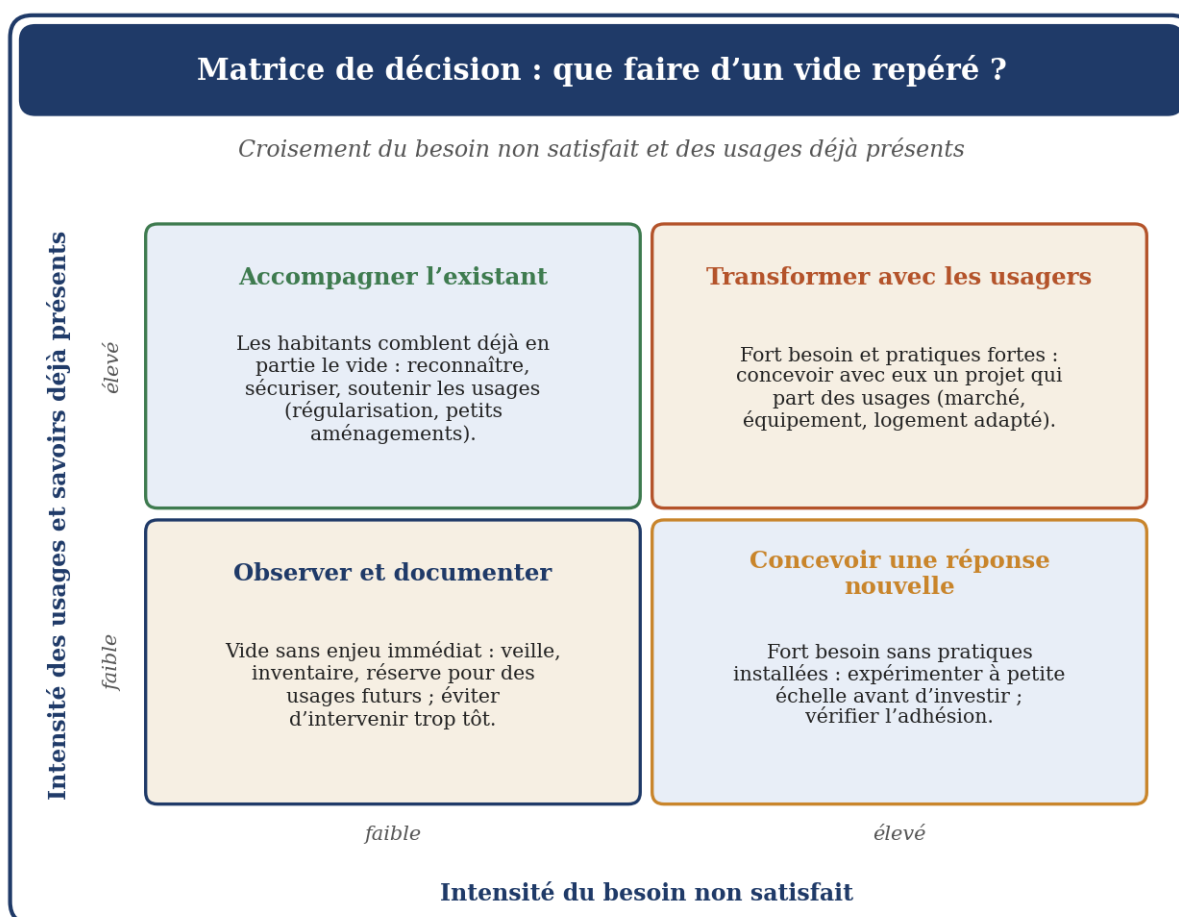
4. Que faire d'un vide repéré ?

4.1. Une matrice de décision

Repérer un vide ne dit pas encore ce qu'il convient d'en faire. Nous proposons une matrice qui croise deux dimensions : l'intensité du besoin non satisfait et l'intensité des usages déjà présents (Figure N°3).

Lorsque les usages sont forts mais que le besoin est déjà partiellement couvert par les habitants, la meilleure option est souvent d'**accompagner l'existant** : reconnaître, sécuriser, soutenir. Lorsque le besoin et les usages sont tous deux forts, il s'agit de **transformer avec les usagers**, en partant de leurs pratiques. Lorsque le besoin est fort mais qu'aucune pratique n'est installée, il faut **concevoir une réponse nouvelle**, de préférence à petite échelle et à titre d'essai. Lorsque ni le besoin ni les usages ne sont marqués, la sagesse commande d'**observer et documenter**, sans intervenir prématurément.

Figure N°3 : Matrice de décision : que faire d'un vide repéré ?



Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides » et de la littérature citée.

Le Tableau N°7 relie la matrice aux conditions de la définition. Dans tous les cas, la transformation reste subordonnée à la condition de légitimité (C3).

Tableau N°7 : Matrice de décision et conditions de la définition

Besoin non satisfait (C1)	Usages présents (C2)	Option recommandée	Exemple
Faible	Faible	Observer et documenter	Réserve foncière sans usage notable
Élevé	Faible	Concevoir une réponse nouvelle, à petite échelle	Quartier neuf sans marché de proximité
Faible	Élevé	Accompagner l'existant	Placette déjà aménagée par les riverains
Élevé	Élevé	Transformer avec les usagers	Trottoirs commerçants visés par les opérations de « libération »

Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides ».

4.2. Retour sur l'actualité dakaroise

La matrice éclaire les opérations récentes de libération de l'espace public. Dans la plupart des cas observés, les espaces dégagés se situent dans la case « transformer avec les usagers » : besoin fort — vendre là où passent les clients, se garer, se rencontrer — et usages très installés. Les traiter comme des espaces simplement « encombrés », c'est les placer à tort dans la case « observer » ou, pire, considérer qu'ils ne portent rien. Les réinstallations qui suivent souvent ces opérations sont, de ce point de vue, prévisibles. Elles rejoignent ce que Bayat décrit comme la persistance tranquille des citadins ordinaires (Bayat, 2000).

Ce constat n'invalide pas le souci d'ordre, de sécurité ou de salubrité, qui est légitime. Il invite à modifier la séquence de l'action : recenser les usages avant de dégager, aménager des emplacements là où les besoins s'expriment réellement, associer les usagers et les communes à la gestion des espaces libérés. C'est, en somme, appliquer aux espaces publics les conditions qu'Ostrom identifie pour la gestion durable des communs (Ostrom, 1990).

4.3. Une application illustrative : le terrain de Ouakam

Pour montrer comment la définition, la typologie et la matrice s'enchaînent, nous les appliquons au terrain observé lors de la marche à Ouakam, que tout le monde croyait abandonné et qui accueille chaque soir un petit marché de poisson. Cette application est illustrative : elle s'appuie sur les observations rapportées en introduction (Diop, 2026) et ne remplace pas l'enquête, dont elle montre seulement le déroulement attendu (Tableau N°8).

Tableau N°8 : Application illustrative de la grille de qualification au terrain de Ouakam

Étape de qualification	Constat sur le terrain de Ouakam	Conclusion
C1. Besoin réel et durable	Vente et achat de poisson chaque soir, à proximité des habitations	Condition remplie
C2. Investissement local préalable	Marché du soir installé de longue date ; règles tacites d'occupation connues de tous	Condition remplie
C3. Transformation légitime	Un aménagement léger (sol, éclairage, point d'eau) conçu avec les vendeuses serait accepté	Condition à confirmer en atelier de restitution
Famille de vide	Terrain réputé « abandonné », plein d'usages le soir	Vide spatial et temporel
Position dans la matrice	Besoin élevé et usages élevés	Transformer avec les usagers

Source : élaboration de l'auteur à partir de « Bâtir dans les vides ».

L'exemple montre l'intérêt pratique de la démarche. Un service technique qui aurait classé ce terrain comme « vacant » l'aurait affecté à un autre usage ou l'aurait « libéré ». La grille conduit au contraire à aménager le marché existant avec celles qui le font vivre, ce qui est moins coûteux et plus durable.

5. Hypothèses de recherche

Six hypothèses découlent de ce qui précède. Elles sont formulées de manière à pouvoir être confirmées ou infirmées par l'enquête.

H1. Les quatre familles de vides (spatiale, fonctionnelle, normative, temporelle) se retrouvent dans des quartiers de types différents et dans au moins deux villes, avec des proportions qui varient selon l'ancienneté et la densité du quartier.

H2. Une part majoritaire des espaces classés « vacants » par les documents d'urbanisme fait l'objet d'usages réguliers, observables et reconnus par les riverains.

H3. Le dispositif à méthodes mixtes permet à des enquêteurs différents, travaillant sur les mêmes sites, d'aboutir à des qualifications concordantes.

H4. Les vides porteurs fonctionnant comme des communs de fait présentent des règles tacites d'accès et d'usage qui peuvent être décrites selon les principes d'Ostrom.

H5. Les espaces libérés sans prise en compte préalable des usages font plus souvent l'objet de réinstallations, dans l'année qui suit, que ceux dont la transformation a été conduite avec les usagers.

H6. Les ménages riverains des vides porteurs transformés avec eux déclarent un usage plus fréquent et une satisfaction plus élevée que ceux des sites transformés sans concertation.

Le Tableau N°9 précise les données mobilisées et le mode de vérification de chaque hypothèse.

Tableau N°9 : Hypothèses, données mobilisées et modes de vérification

Hypothèse	Données	Mode de vérification
H1 Présence des quatre familles	Repérage, immersion, questionnaire	Comparaison entre quartiers et entre villes
H2 Vacance apparente	Documents d'urbanisme, relevés d'usages	Confrontation plan / terrain
H3 Concordance des qualifications	Doubles relevés indépendants	Mesure d'accord entre enquêteurs
H4 Règles tacites	Entretiens, observation	Analyse selon les principes d'Ostrom
H5 Réinstallations	Suivi des sites libérés	Comparaison avec et sans concertation
H6 Usage et satisfaction	Questionnaire ménages	Comparaison de sites appariés

Source : élaboration de l'auteur.

6. Discussion

6.1. Ce que la notion apporte

L'apport de la notion de vide porteur n'est pas de découvrir que les citoyens africains occupent et transforment leur ville : les travaux de Roy, Simone, Bayat et bien d'autres l'ont établi depuis longtemps. Il est de proposer un **point d'entrée opératoire** dans cette réalité, à l'usage de ceux qui doivent décider. La notion relie trois questions que la littérature traite souvent séparément : celle du besoin (Sen), celle des usages et des règles (Ostrom, Bayat, Simone) et celle du regard institutionnel (Roy).

Elle invite aussi à renverser une habitude. Plutôt que de partir d'un déficit à combler, elle part de ce qui existe déjà, même imparfaitement, et se demande comment le reconnaître et le prolonger. Cette démarche n'est pas propre à l'Afrique ; mais elle y trouve une pertinence particulière, compte tenu de la place des arrangements informels dans la fabrique urbaine.

Les principaux résultats de l'article peuvent être résumés en quatre points. Premièrement, une définition stabilisée du vide porteur, fondée sur trois conditions observables (C1 à C3). Deuxièmement, une typologie en quatre familles, qui sépare la nature du vide de sa qualification comme « porteur ». Troisièmement, un protocole d'enquête à méthodes mixtes, doté de critères de qualité explicites, qui rend les qualifications reproductibles et comparables. Quatrièmement, une matrice de décision reliée aux conditions de la définition, dont l'application au terrain de Ouakam montre qu'elle conduit à des choix d'action différents de ceux qu'aurait produits une lecture du seul plan.

6.2. Limites

Plusieurs limites doivent être reconnues. La notion est issue d'une pratique située, essentiellement dakaroise ; sa portée générale reste à établir. Le dispositif d'enquête est exigeant en temps et en moyens, ce qui peut freiner son adoption par des collectivités disposant de peu de personnel. La typologie, comme toute typologie, simplifie : un même espace peut relever de plusieurs familles à la fois. Enfin, la reconnaissance des usages comporte un risque, celui de figer des situations inégales ou de légitimer l'accaparement d'un espace par les plus forts. La notion n'échappe pas aux rapports de pouvoir qu'elle prétend éclairer ; elle doit au contraire les rendre visibles.

6.3. Pistes de recherche

Trois chantiers nous paraissent prioritaires. Le premier consiste à mettre en œuvre le dispositif dans plusieurs quartiers et au moins deux villes, afin de tester la typologie et la concordance des qualifications. Le deuxième consiste à suivre dans le temps des espaces libérés ou transformés, pour savoir ce qu'ils deviennent un an, puis trois ans après. Le troisième consiste à adapter le dispositif à l'usage des services municipaux, sous une forme allégée, en partenariat avec les universités. Ces chantiers appellent une coopération entre chercheurs en géographie, sociologie, anthropologie et économie, et une production de connaissances ancrée dans les villes africaines elles-mêmes.

Le Tableau N°10 synthétise les apports, les limites et les pistes de recherche associés à la notion.

Tableau N°10 : Synthèse des apports, limites et pistes de recherche

Dimension	Apport	Limite	Piste de recherche
Conceptuelle	Une définition stabilisée en trois conditions	Notion issue d'une pratique dakaroise	Tester la typologie dans au moins deux villes
Méthodologique	Un protocole mixte et reproductible	Dispositif exigeant en temps et en moyens	Version allégée pour les services municipaux
Politique	Une matrice pour décider avant d'agir	Risque de figer des situations inégales	Suivre les espaces libérés à un an et à trois ans

Source : élaboration de l'auteur.

Conclusion

Nous sommes partis d'une marche à Ouakam, au cours de laquelle des habitants nous ont montré ce que les plans ne voyaient pas. Cet article a tenté de faire de cette expérience un objet de recherche. Il a proposé de nommer « vides porteurs » les écarts entre ce qui existe et ce dont les habitants ont besoin, lorsqu'ils répondent à un besoin réel et durable, sont déjà investis par des usages ou des arrangements locaux et offrent une possibilité de transformation reconnue comme légitime. Il a inscrit cette notion dans le dialogue avec les sciences sociales de la ville. Il a enfin décrit un dispositif d'enquête permettant de repérer ces vides de manière rigoureuse et comparable.

Les villes africaines vont continuer de croître. Elles ne manqueront ni de terrains à aménager ni d'espaces à « libérer ». Ce qui pourrait leur manquer, c'est la capacité de comprendre ce qui les occupe déjà. Bâtir dans les vides, c'est d'abord apprendre à les lire.

Déclaration sur l'usage de l'intelligence artificielle

Pour la préparation de ce manuscrit, l'auteur a utilisé un assistant d'écriture d'intelligence artificielle générative (Claude, Anthropic) pour appuyer la rédaction, la structuration et la mise en forme d'un manuscrit dont le contenu conceptuel, les arguments et le programme de recherche sous-jacent sont les siens propres, issus de l'ouvrage « Bâtir dans les vides ». L'auteur a relu, révisé et assume l'entière responsabilité du contenu final, y compris l'exactitude de toutes les citations et la validité des affirmations avancées. Cette déclaration est fournie conformément aux politiques des revues relatives à l'usage d'outils d'intelligence artificielle dans la préparation des manuscrits.

Autorisations et contenu reproduit

Tous les tableaux et figures de ce manuscrit sont des créations originales de l'auteur, issues de l'ouvrage « Bâtir dans les vides » ou préparées spécifiquement pour cette contribution. Aucun texte, tableau, figure ou autre matériel nécessitant une autorisation de droits d'auteur de tiers n'a été reproduit dans ce manuscrit.

BIBLIOGRAPHIE

- Bayat, A. (2000). From « dangerous classes » to « quiet rebels »: Politics of the urban subaltern in the global South. *International Sociology*, 15(3), 533-557.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (4e éd.). Paris: La Découverte.
- Bowman, A. O'M., & Pagano, M. A. (2004). *Terra incognita: Vacant land and urban strategies*. Washington, DC: Georgetown University Press.
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.
- Brown, A., Lyons, M., & Dankoco, I. (2010). Street traders and the emerging spaces for urban voice and citizenship in African cities. *Urban Studies*, 47(3), 666-683.
- Burgess, R. (1978). Petty commodity housing or dweller control? A critique of John Turner's views on housing policy. *World Development*, 6(9-10), 1105-1133.
- Creswell, J. W., & Plano Clark, V. L. (2018). *Designing and conducting mixed methods research* (3rd ed.). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Denzin, N. K. (1978). *The research act: A theoretical introduction to sociological methods* (2nd ed.). New York: McGraw-Hill.
- Diop, P. S. (2026). *Bâtir dans les vides : repenser les villes africaines en apportant le logement et les commodités vers les habitants*. Manuscrit en cours de publication.
- Glaser, B. G., & Strauss, A. L. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Chicago: Aldine.
- Landis, J. R., & Koch, G. G. (1977). The measurement of observer agreement for categorical data. *Biometrics*, 33(1), 159-174.
- Lindell, I. (Ed.). (2010). *Africa's informal workers: Collective agency, alliances and transnational organizing in urban Africa*. London: Zed Books.
- Németh, J., & Langhorst, J. (2014). Rethinking urban transformation: Temporary uses for vacant land. *Cities*, 40, 143-150.
- OCDE/CSAO. (2025). *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2025*. Paris: Éditions OCDE.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Ostrom, E. (1990). *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ostrom, E. (2005). *Understanding institutional diversity*. Princeton: Princeton University Press.
- Robeyns, I. (2005). The capability approach: A theoretical survey. *Journal of Human Development*, 6(1), 93-117.

- Roy, A. (2005). Urban informality: Toward an epistemology of planning. *Journal of the American Planning Association*, 71(2), 147-158.
- Roy, A. (2009). Why India cannot plan its cities: Informality, insurgence and the idiom of urbanization. *Planning Theory*, 8(1), 76-87.
- Roy, A. (2011). Slumdog cities: Rethinking subaltern urbanism. *International Journal of Urban and Regional Research*, 35(2), 223-238.
- Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.
- Simone, A. (2004a). People as infrastructure: Intersecting fragments in Johannesburg. *Public Culture*, 16(3), 407-429.
- Simone, A. (2004b). *For the city yet to come: Changing African life in four cities*. Durham, NC: Duke University Press.
- Solà-Morales, I. de. (1995). Terrain vague. In C. Davidson (Ed.), *Anyplace* (pp. 118-123). Cambridge, MA: MIT Press.
- Turner, J. F. C. (1976). *Housing by people: Towards autonomy in building environments*. London: Marion Boyars.
- Watson, V. (2009). "The planned city sweeps the poor away...": Urban planning and 21st century urbanisation. *Progress in Planning*, 72(3), 151-193.

Travaux de l'auteur en lien avec l'article

- Diop, P. S., & Dièye, C. T. (2025). *Calcul des performances des sociétés d'eau et d'assainissement : comment passer de la complexité à la facilité*. Dakar : L'Harmattan Sénégal.
- Diop, P. S. (2025). *Dans les entrailles de l'Office national de l'assainissement du Sénégal (ONAS) : aux racines de la propreté avec les architectes de l'invisible*. Dakar : L'Harmattan Sénégal.
- Diop, P. S. (à paraître). *Gouvernance Humanitaire Intégrée : socle épistémologique et théorique* (Collection internationale GHI, Tome 0). Publication en libre accès (Open Access). Ouvrage en cours d'édition.
- Diop, P. S. (à paraître). *Théorie de la Gouvernance Humanitaire Intégrée (TGHI)* (Collection internationale GHI, Tome I). Publication en libre accès (Open Access). Ouvrage en cours d'édition.
- Diop, P. S. (à paraître). *Modèle Systémique de Gouvernance Humanitaire Intégrée (MSGHI)* (Collection internationale GHI, Tome II). Publication en libre accès (Open Access). Ouvrage en cours d'édition.

Diop, P. S. (à paraître). *Système Intégré de Gouvernance et de Management des Organisations Humanitaires (SIGMOH)* (Collection internationale GHI, Tome III). Publication en libre accès (Open Access). Ouvrage en cours d'édition.